

A photograph of two women standing outdoors in front of a large wooden building with a gabled roof. The woman on the left has short brown hair and is wearing a red cardigan over a red top with a black graphic. The woman on the right has long, wavy brown hair, wears glasses, and a pink and white plaid shirt. They are both smiling. The background shows trees and a bright sky.

UN FUTUR ÉQUITABLE POUR TOUS ET TOUTES.

Table des matières

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

3-5

ÉTATS FINANCIERS

Résultats consolidés	6-7
Évolution des soldes de fonds consolidée	8
Flux de trésorerie consolidés	9
Situation financière consolidée	10
Notes complémentaires	11-30
Annexe consolidée	31



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Les Éleveurs de porcs du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe consolidée.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 25 décembre 2021 sont présentées aux notes 2 et 20. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 25 décembre 2021 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brossard
Le 3 mai 2023

CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117013

Résultats consolidés
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

			2022	2021
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
Produits	\$	\$	\$	\$
Contributions	11 634 950	2 472 681	14 107 631	13 531 298
Contributions du pool (note 3)		427 280	427 280	411 219
Contributions – abattoirs	213 640	213 639	427 279	412 294
Contribution spéciale	7 393 372		7 393 372	
Service de gestion des risques du marché		622 336	622 336	293 593
Magazine Porc Québec	97 766		97 766	113 839
Subventions du gouvernement provincial	404 039		404 039	305 876
Intérêts et autres revenus de placements (note 4)	636 722	455 934	1 092 656	524 629
Autres	90 817	64 430	155 247	155 971
	20 471 306	4 256 300	24 727 606	15 748 719
Charges	760 594	56 319	816 913	622 704
Instances décisionnelles	354 329		354 329	454 552
Administration des syndicats	1 617 552		1 617 552	1 602 987
Contributions et frais d'affiliation	998 941		998 941	940 369
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 258 750		1 258 750	1 172 039
Direction générale	375 791		375 791	439 459
Communications	175 529		175 529	189 483
Vie associative	957 818		957 818	771 787
Affaires économiques et agroenvironnement	1 128 287		1 128 287	1 153 720
Assurance de la qualité	393 739		393 739	396 835
Recherche	3 489 538		3 489 538	3 430 770
Marketing		2 325 776	2 325 776	2 186 519
Mise en marché		1 439 073	1 439 073	1 333 051
Technologies de l'information		397 164	397 164	390 157
Service de gestion des risques du marché	99 829		99 829	122 303
Étude du coût de production	151 529		151 529	138 172
Magazine Porc Québec	11 762 226	4 218 332	15 980 558	15 344 907
Excédent des produits par rapport aux charges découlant des activités	8 643 768	103 280	8 747 048	403 812

Résultats consolidés (suite)
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Autres éléments				
Pertes (gains) non réalisés sur les placements (note 7 (a))	1 676 331	500 722	2 177 053	(314 486)
Pertes (gains) non réalisés sur les instruments financiers dérivés		340 656	340 656	(379 783)
Frais non récurrents	336 615		336 615	
Frais non récurrents liés au surplus de porcs	3 417 342		3 417 342	13 887 983
Radiation du projet Modernisation				
Contributions	(544 834)	(2 049 614)	(2 594 448)	
Charges	655 637	2 466 442	3 122 079	
	5 541 091	1 258 206	6 799 297	13 193 714
<hr/>				
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 167 989	(1 220 238)	1 947 751	(12 789 902)

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Évolution des soldes de fonds consolidée
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

			2022	2021
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(2 904 392)	3 233 425	329 033	13 118 935
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 167 989	(1 220 238)	1 947 751	(12 789 902)
Soldes de fonds à la fin	263 597	2 013 187	2 276 784	329 033

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 947 751	(12 789 902)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	111 394	112 188
Radiation du projet de Modernisation	3 122 079	
Contributions du projet Modernisation	(2 594 448)	
Pertes (gains) non réalisés sur les instruments financiers dérivés	340 656	(379 783)
Intérêts réinvestis	(647 029)	(328 206)
Avantages sociaux futurs	(64 608)	(105 313)
Variations de la juste valeur des placements	2 176 456	(314 486)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(4 787 674)	15 532 172
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(395 423)	1 726 670
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	529 334	(897 734)
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	(86)	(4 389)
Placements	(2 010 090)	(5 024 235)
Cession de placements	1 224 544	5 654 301
Immobilisations corporelles	(41 359)	(83 540)
Actif incorporel	(709 365)	(1 829 798)
Variation nette des autres éléments d'actif	(16 525)	(8 546)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 023 547)	(2 193 941)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	1 888 539	1 946 150
Variation nette des facilités de crédit	15 780 000	3 370 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	17 668 539	5 316 150
Augmentation nette de l'encaisse	16 249 569	4 848 879
Encaisse au début	9 868 727	5 019 848
Encaisse à la fin	26 118 296	9 868 727

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés.

Situation financière consolidée
au 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	26 118 296	9 868 727
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 21)	1 633 623	2 162 957
Comptes clients et autres créances (note 6)	10 382 996	4 121 734
Frais payés d'avance	70 137	90 947
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	308 185	944 707
	<u>38 513 236</u>	<u>17 189 072</u>
Long terme		
Placements (note 7)	14 755 280	15 499 161
Immobilisations corporelles (note 8)	276 779	346 814
Actif incorporel (note 9)	387 281	2 799 995
Autres éléments d'actif (note 10)	358 231	341 706
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	20 803	20 717
	<u>54 311 610</u>	<u>36 197 465</u>
PASSIF		
Court terme		
Facilités de crédit (note 11)	20 090 000	4 310 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	26 721 974	14 552 527
Frais non récurrents liés au surplus de porcs à payer		12 832 977
Apports reportés (note 13)	2 325 755	209 449
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	162 504	458 369
	<u>49 300 233</u>	<u>32 363 322</u>
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 14)	200 505	265 113
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel (note 15)	2 534 088	3 239 997
	<u>52 034 826</u>	<u>35 868 432</u>
SOLDES DE FONDS (note 16)		
Investis en immobilisations	(690 854)	(93 188)
Affecté	2 706 295	3 464 409
Non affecté	261 343	(3 042 188)
	<u>2 276 784</u>	<u>329 033</u>
	<u>54 311 610</u>	<u>36 197 465</u>

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

1 - STATUTS, OBJECTIFS DE L'ORGANISME ET DATE DE FIN D'EXERCICE

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme ») sont constitués en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (Québec) et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés, qui ont fait l'objet d'un audit distinct, n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent trois fonds, dont deux sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ses activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de Mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 20.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale, Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et l'annexe consolidée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

VENTILATION DES CHARGES

L'organisme présente des charges regroupées par fonction : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale, communications et vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologies de l'information, service de gestion des risques du marché, étude du coût de production et magazine Porc Québec.

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentés distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les clés de répartition sont les suivantes :

- Loyer, frais informatiques, téléphone : au prorata du nombre d'employés des diverses fonctions;
- Salaires du service de la comptabilité et charges administratives : au prorata des charges totales des diverses fonctions.

CRÉDITS D'IMPÔT À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'actions canadiennes, des fonds d'actions étrangères, des fonds à revenus fixes canadiens, des fonds à revenus fixes mondiaux et des fonds structurés qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Gains non réalisés sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Gains (pertes) non réalisés sur les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIF INCORPOREL

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	7 ans

L'actif incorporel en développement sera amorti lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.

3 - CONTRIBUTIONS DU *POOL*

Le pool a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	2022	2021
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	1 901 809 876	1 920 864 387
Produits de la vente de porcs hors Québec	17 349 975	
	<u>1 919 159 851</u>	<u>1 920 864 387</u>
Paiements aux éleveurs	1 917 041 526	1 919 025 889
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 37 169 416 \$ (36 063 350 \$ en 2021)	1 691 046	1 427 281
	<u>1 918 732 572</u>	<u>1 920 453 170</u>
	<u>427 279</u>	<u>411 217</u>
Contributions pour les frais de surveillance du classement	427 280	411 219

4 - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS DE PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur des placements	(10 039)	(71 389)
Intérêts	383 360	135 234
Distributions	719 335	460 784
	<u>1 092 656</u>	<u>524 629</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2022	2021
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	111 728	50 957
Amortissement des immobilisations corporelles	111 394	112 188

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2022	2021
	\$	\$
Comptes clients (a)	10 186 499	3 901 351
Subventions du gouvernement provincial à recevoir	84 769	
Taxes à la consommation à recevoir		169 426
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	111 728	50 957
	10 382 996	4 121 734

(a) Au 31 décembre 2022, un des clients représente 53 % du total des comptes clients (71 % au 25 décembre 2021).

7 - PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Obligations		
Fédérales, portant intérêt à des taux variant de 1,1 % à 2,75 % (1,1 % à 2,75 % en 2021), échéant de mars 2031 à décembre 2048	186 549	345 077
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 1,5 % à 3,5 % (1,5 % à 3,5 % en 2021), échéant de septembre 2024 à juin 2049	815 202	742 013
Municipales, portant intérêt à des taux variant de 2,75 % à 3,25 % (2,75 % à 3,25 % en 2021), échéant de septembre 2026 à juin 2046	133 340	156 636
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 1,85 % à 4,29 % (1,85 % à 4,86 % en 2021), échéant de février 2024 à février 2046	835 507	1 186 349
Fonds à revenus fixes canadiens	3 417 024	3 124 206
Fonds à revenus fixes mondiaux	3 877 274	3 530 928
Fonds d'actions canadiennes	1 647 387	2 029 686
Fonds d'actions étrangères	1 202 320	1 913 752
Fonds structurés	1 463 586	923 256
Placements sous forme de billets remboursables, 5 % conditionnel à ce que l'indice de référence soit supérieur à -32,5 %, échéant de 2023 à 2024, remboursables avant l'échéance à la condition que l'indice de référence soit supérieur à 15 %	708 348	818 978
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 1,1 % à 3,96 % (0,55 % à 1,35 % en 2021), échéant de février 2023 à septembre 2023	468 742	728 280
Centre d'insémination porcine du Québec s.e.c., 0,25 %	1	
	14 755 280	15 499 161

- (a) Les surplus incluent un effet cumulatif des pertes non réalisées sur les placements totalisant 1 429 487 \$ (gains non réalisés de 747 566 \$ en 2021). Les pertes non matérialisées sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 31 décembre 2022.

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel d'exposition	103 548	101 562	1 986	2 728
Équipement de surveillance	24 715	24 499	216	268
Équipement informatique	1 089 932	855 133	234 799	294 836
Mobilier et équipement de bureau	210 047	170 269	39 778	48 982
	1 428 242	1 151 463	276 779	346 814

9 - ACTIF INCORPOREL

	2022	2021
	\$	\$
Logiciel en développement	387 281	2 799 995

10 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2022	2021
	\$	\$
Dépôt – Union des producteurs agricoles	314 231	303 057
Autres	44 000	38 649
	358 231	341 706

11 - FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (6,45 %; 2,45 % au 25 décembre 2021) et est renégociable le 30 novembre 2023. De plus, l'organisme dispose d'un prêt à terme d'un montant de 18 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % (6,7 %) et venant à échéance le 31 décembre 2023. Ces facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 23 525 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 31 décembre 2022, le solde utilisé des emprunts bancaires est de 15 800 000 \$ (les emprunts n'étaient pas utilisés au 25 décembre 2021).

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 000 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises étrangères. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2023. L'emprunt bancaire est inutilisé au 31 décembre 2022 et au 25 décembre 2021.

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 30 000 000 \$ afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 20). Pour tout solde inférieur à 2 500 000 \$, les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (6,45 %; 2,45 % au 25 décembre 2021). Pour un solde supérieur à 2 500 000 \$, les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % (6,95 %; 2,95 % au 25 décembre 2021). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2023. Au 31 décembre 2022, le solde utilisé de la facilité de crédit est de 4 290 000 \$ (4 310 000 \$ au 25 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 42 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures reliées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du Service de gestion des risques du marché (note 20) et par une sûreté sur valeurs mobilières de 7 600 000 \$ sur les valeurs mobilières, actifs financiers et autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte dédié auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	125 609	110 981
Autres	25 659 430	13 629 839
Salaires et vacances à payer	849 636	791 585
Taxes à la consommation à payer	87 299	
Avantages sociaux futurs		20 122
	<u>26 721 974</u>	<u>14 552 527</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 115 670 \$ au 31 décembre 2022 (192 396 \$ au 25 décembre 2021).

13 - APPORTS REPORTÉS

	2022	2021
	\$	\$
Subvention du gouvernement provincial		
Solde au début	209 449	22 982
Montant constaté aux résultats	(404 039)	(305 876)
Montant encaissé pour le prochain exercice	2 520 345	492 343
Solde à la fin	<u>2 325 755</u>	<u>209 449</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 323 533 \$ (323 781 \$ en 2021) pour tout le personnel participant, couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

CONGÉS DE MALADIE ET CRÉDITS DE PRÉRETRAITE

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	2022	2021
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	208 359	297 559
Montants à récupérer d'employés	(7 455)	(12 324)
	200 904	285 235
Portion court terme des avantages sociaux futurs, incluse dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(399)	(20 122)
	200 505	265 113

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 54 699 \$ (50 636 \$ en 2021). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 164 023 \$ (204 104 \$ en 2021).

15 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES À L'ACTIF INCORPOREL

Les contributions reportées afférentes à l'actif incorporel représentent les contributions prélevées conformément aux règlements pour financer le projet de modernisation du logiciel de mise en marché.

	2022	2021
	\$	\$
Montants encaissés pour le prochain exercice	2 534 088	3 239 997

Un montant de 1 179 174 \$ est non utilisé en date du 31 décembre 2022.

16 - ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2022
	Investi en immo- bilisations	Non affecté	Investi en immo- bilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	137 796	(3 042 188)	(230 984)	3 464 409	329 033
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(154 313)	3 322 302	(484 712)	(735 526)	1 947 751
Acquisitions d'immobilisations corporelles	18 771	(18 771)	22 588	(22 588)	
Acquisition de l'actif incorporel	148 967	(148 967)	560 398	(560 398)	
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(148 967)	148 967	(560 398)	560 398	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	2 254	261 343	(693 108)	2 706 295	2 276 784

16 - ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS (suite)

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2021
	Investi en immo- bilisations	Non affecté	Investi en immo- bilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	153 252	9 771 209	(101 440)	3 295 914	13 118 935
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(46 621)	(12 782 232)	(65 567)	104 518	(12 789 902)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	34 551	(34 551)	48 989	(48 989)	
Acquisition de l'actif incorporel	384 258	(384 258)	1 445 540	(1 445 540)	
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(387 644)	387 644	(1 558 506)	1 558 506	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	137 796	(3 042 188)	(230 984)	3 464 409	329 033

17 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental, qui ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés. Ces crédits s'élèvent à 1 091 365 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 4 907 125 \$ au fédéral et à 3 818 328 \$ au provincial qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs. Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté par la filiale relativement à cet élément.

18 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

ÉQUIPE QUÉBÉCOISE DE SANTÉ PORCINE

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes et les a comptabilisées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent :

	2022	2021
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	971 165	909 916
Services techniques	373 331	382 001
Loyer	325 568	318 361
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité		136 500

19 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Un montant de charges pour le loyer, les frais informatiques, le téléphone, les charges administratives ainsi que les salaires du service de la comptabilité de 1 065 689 \$ (1 086 592 \$ pour l'exercice terminé le 25 décembre 2021) a été ventilé comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Direction générale	316 009	345 238
Communications et vie associative	87 892	69 055
Affaires économiques et agroenvironnement	58 870	64 563
Assurance de la qualité	72 270	68 609
Recherche	8 024	8 632
Marketing	175 121	167 871
Mise en marché	210 075	223 166
Technologies de l'information	115 248	119 441
Service de gestion des risques du marché	14 958	7 171
Étude du coût de production	7 222	12 846
	<u>1 065 689</u>	<u>1 086 592</u>

20 - DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluaient ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	279 175	386 560
Débiteurs	176 091	24 720
Avances aux éleveurs	22 535 025	14 303 706
	<u>22 990 291</u>	<u>14 714 986</u>
Passif		
Dettes bancaires	22 535 025	14 303 706
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	77 380	1 258
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	20 803	20 717
	<u>22 633 208</u>	<u>14 325 681</u>
Solde de fonds non affecté	357 083	389 305
	<u>22 990 291</u>	<u>14 714 986</u>
Résultats des activités		
Produits		
Administration	53 080	42 442
Intérêts	592 999	222 596
	<u>646 079</u>	<u>265 038</u>
Charges		
Administration du programme	133 935	130 475
Instances décisionnelles	1 334	1 100
Frais d'audit de dossiers	7 517	4 147
Frais d'intérêts	535 515	151 685
	<u>678 301</u>	<u>287 407</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(32 222)	(22 369)
Solde de fonds au début	389 305	411 674
Solde de fonds à la fin	<u>357 083</u>	<u>389 305</u>

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds à revenus fixes canadiens, en fonds à revenus fixes mondiaux, en fonds d'actions canadiennes, en fonds d'actions étrangères et en fonds structurés. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés, les comptes clients, les placements sous forme de billets remboursables, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. Les fonds de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée (CLD) concernant le prix du porc.

Au 31 décembre 2022, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 3 350 600 kilos de porc (7 446 100 kilos en 2021) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 185 \$ à 304 \$ (167 \$ à 260 \$ en 2021) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de janvier à décembre 2023. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisés à titre d'actif est de 271 038 \$ (939 359 \$ en 2021) et celle de ces contrats comptabilisés à titre de passif est de 14 102 \$ (12 361 \$ en 2021).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 3 084 460 kilos (6 894 674 kilos en 2021) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 114,45 \$ à 148,54 \$ (84,50 \$ US à 109,67 \$ US) (94,11 \$ à 125,46 \$ en 2021, soit 73,45 \$ US à 97,92 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2022. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisés à titre de passif est de 148 402 \$ (223 202 \$ en 2021).

Risque de change

Au 31 décembre 2022, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 1 633 623 \$ (2 162 957 \$ au 25 décembre 2021).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le Service de gestion des risques du marché visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance. Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 31 décembre 2022, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, pour 8 700 000 \$ (16 200 000 \$ en 2021) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,725 \$ US à 0,758 \$ US (0,7710 \$ US à 0,8104 \$ US en 2021), qui viennent à échéance de mars à décembre 2023. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre d'actif est de 30 284 \$ (passif de 222 806 \$ en 2021).

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 31 décembre 2022, l'organisme a convenu de transiger en vertu de contrats de change à terme pour 1 604 964 \$ (1 838 666 \$ en 2021) pour des dollars canadiens à un taux de 0,7383 \$ US (0,7805 \$ US en 2021). Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre d'actif est de 6 864 \$ (5 348 \$ en 2021).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit et les placements sous forme de billets remboursables portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

22 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en 2024 et à verser une somme minimum de 384 003 \$ à cet égard.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 134 003 \$ en 2023 et à 250 000 \$ en 2024.

De plus, l'organisme a signé une entente, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada, afin de verser à l'organisme Canadian Swine Research and Development Cluster un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par Les Éleveurs de porcs du Québec. En 2022, cet engagement a représenté une charge de 180 527 \$ (175 564 \$ en 2021). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2023.

	2021		
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total
	\$	\$	\$
Produits			
Contributions	11 099 948	2 431 350	13 531 298
Contributions du pool		411 219	411 219
Contributions – abattoirs	206 149	206 145	412 294
Service de gestion des risques du marché		293 593	293 593
Magazine Porc Québec	113 839		113 839
Subventions du gouvernement provincial	326 426	(20 550)	305 876
Intérêts et autres revenus de placements	371 481	153 148	524 629
Autres	88 979	66 992	155 971
	<u>12 206 822</u>	<u>3 541 897</u>	<u>15 748 719</u>
Charges			
Instances décisionnelles	574 225	48 479	622 704
Administration des syndicats	454 552		454 552
Contributions et frais d'affiliation	1 602 987		1 602 987
Contributions – Union des producteurs agricoles	940 369		940 369
Direction générale	1 172 039		1 172 039
Communications	439 459		439 459
Vie associative	189 483		189 483
Affaires économiques et agroenvironnement	771 787		771 787
Assurance de la qualité	1 153 720		1 153 720
Recherche	396 835		396 835
Marketing	3 430 770		3 430 770
Mise en marché		2 186 519	2 186 519
Technologies de l'information		1 333 051	1 333 051
Service de gestion des risques du marché		390 157	390 157
Étude du coût de production	122 303		122 303
Magazine Porc Québec	138 172		138 172
	<u>11 386 701</u>	<u>3 958 206</u>	<u>15 344 907</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	820 121	(416 309)	403 812
Autres éléments			
Gains non réalisés sur les placements	(239 009)	(75 477)	(314 486)
Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés		(379 783)	(379 783)
Frais non récurrents	13 887 983		13 887 983
	<u>13 648 974</u>	<u>(455 260)</u>	<u>13 193 714</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>(12 828 853)</u>	<u>38 951</u>	<u>(12 789 902)</u>